

	Aéro-club du Valois	REV 1 05FEV26
	LISTE MINIMUM D'ÉQUIPEMENT – LME Avions Robin DR42/DR44/DR48	

Rédacteur : S. BASSET

Contenu

1. Objet.....	1
2. Liste Minimale d'Équipement de Référence-LMER.....	1
3. Notification.....	1
4. Liste des pages effectives et table des révisions.....	2
5. Domaine d'applicabilité	3
6. Documents applicables (DA)	3
7. Abréviations et définitions	4
8. Usage de la LME	4
9. Mention sur le carnet de route des items en défaut.....	4
10. Liste Minimale d'équipements.....	5 à 10

1. Objet

La LME identifie les **éléments montés sur avion liés à sa navigabilité** et aux exigences opérationnelles, qui doivent fonctionner **avant l'envol**. Si un ou plusieurs éléments sont en défaut, la LME spécifie les conditions à satisfaire pour pouvoir exploiter l'avion avec un niveau de sécurité acceptable jusqu'à leur réparation, sans pour autant dévier d'une consigne de navigabilité ou de toute autre exigence réglementaire.

2. Liste Minimum d'Équipement de Référence-LMER

Ce document est élaboré en l'absence d'une Liste Minimale d'Équipement de Référence (LMER) établie par le constructeur Robin. L'EASA a établi une LME générique pour ce cas (voir DA2).

3. Notification

La présente LME a été notifiée à la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile -Nord (DSAC-Nord).

4. Liste des pages effectives et table des révisions**Liste des pages effectives**

Page	Révision	Page	Révision	Page	Révision
1	0	5	0	9	1
2	0	6	1		
3	0	7	1		
4	0	8	1		

Table des révisions

Révision	Date	Objet
0	10NOV25	Création
1	05FEV26	-Suppression ATA22 et autres éléments liés au démontage du Pilote Automatique DR48. -Suppression Casques pilote/passager -Ajout « Alticodeur » ATA34 -Ajout « Bouchon de réservoir » ATA28 -Ajout « Indicateur EGT DR48 » ATA77

5. Domaine d'applicabilité

Avions: Robin DR400-120 (DR42): F-GOVB
 Robin DR400-140B (DR44): F-GYLC
 Robin DR400-180 (DR48): F-GTZZ

Opérations non commerciales VFR avec avion non complexe (DA1)

6. Documents applicables (DA)

DA1: NCO.GEN.155 et Annexe VII Part NCO règlement UE 800/2013.

DA2: Certification Specifications and Guidance Material for Generic Master Minimum Equipment List CS-GEN-MMEL EASA 23JUL2020

DA3 : Manuels de vol DR42/44/48 et Supplément n°1002900 de janvier 2018 relatif au vol sans carènes de roues (modification DET180102 EASA MINOR CHANGE APPROVAL 10065924)

7. Abréviations, définitions

ATA: Air Transport Association of America

Colonne du Tableau :

(1) N°: Numéro de la CS-GEN-MMEL (document DA2).

(2) Désignation : Identification des éléments.

(3) Nombre installé : Quantité d'éléments montés sur avion ou mis à disposition dans l'habitacle identifiés en colonne (1).

(4) Nombre requis : Quantité minimale d'éléments devant fonctionner.

(5) Conditions et remarques : Description des restrictions et procédures applicables quand le nombre requis colonne (3) ne peut pas être atteint.

Casque : Accessoire avec 2 oreillettes et un micro.

Désactivé : Opération de désactivation effectué par la maintenance ou par le pilote si elle consiste à uniquement mettre un interrupteur sur Off.

Elément : Composant, instrument, équipement, fonction ou système.

FI : Instructeur (Flight Instructor)

INOP : Inopérant

HS : Hors-service

LME : Liste minimale d'équipements

PA : Pilote Automatique

NOGO : Mention indiquée en colonne (4) quand l'avion ne doit pas être exploité si le nombre requis n'est pas atteint.

8. Usage de la LME

Avant l'envol, la LME doit être consultée pour exploiter l'avion quand certains éléments qu'elle désigne sont en défaut.

Après l'envol, si un élément est en défaut, son traitement doit être effectué selon les Procédures anormales du Manuel de vol.

Le vol terminé, le pilote notera le défaut sur le carnet de route et consultera la LME pour savoir si l'élément en défaut n'empêche pas l'exploitation de l'avion. Le correspondant maintenance sera prévenu, à défaut un membre du bureau.

Il est admis qu'un élément non nécessaire à l'exécution du vol puisse être en défaut si la navigabilité n'est pas affectée. Exemple : « dossier banquette arrière usée ».

9. Mention sur le carnet de route des éléments en défaut

La réglementation exige que toute anomalie soit inscrite sur le carnet de route par le CDB. Par conséquent, tout élément en défaut de la LME doit y être mentionné.

Avant d'exploiter un avion avec un ou plusieurs éléments en défaut, le CDB doit considérer le nombre requis, les conditions spécifiées, le type de vol envisagé, les dispositions, restrictions et procédures à appliquer.

Avant le départ, le CDB doit mentionner sur le carnet de route les éléments en défaut pris en compte. Par Exemple :

« Feu de navigation blanc HS selon LME 33-3 » dans la colonne « Incidents – Observations éventuelles ».

En mentionnant avant le vol les éléments en défaut, le CDB atteste qu'il a conscience de l'état des systèmes de l'avion et considère que ce dernier est exploitable selon les conditions spécifiées en colonne (4) de la LME.

La mention d'un élément en défaut apparu en vol, se fait à l'issue du vol.

10. Liste minimum d'équipement (LME)

La LME (voir page suivante) est structurée selon les chapitres ATA et établi selon le document DA2 (la LME peut-être plus restrictive). Les éléments dont le N° est suivi d'un « * » sont ajoutés par l'aéroclub pour faciliter la prise de décision du pilote.

N° (1)	Désignation (2)	Nombre installé (3)		
		Nombre requis (4)		Remarques et conditions (5)
ATA 21 Air Conditionné				
21-20-1	Bouche d'aération individuelle	4	1	La cabine doit être suffisamment alimenté en air frais
21-40-1	Chauffage /désembuage	1	0	
ATA 23 Communication				
23-10-01	Casque pilote/passager	-	0	Peut-être inop si le micro à main et le haut-parleur fonctionnent
23-10-2	Boîte de sélection et d'écoute	1	0	Peut-être inop si la communication requise est assurée par des moyens alternatifs (ex : touche inop sur un moyen radio non utilisé)
23-10-3A	Haut-parleur	1	0	Peut-être inop si un casque est utilisé
23-10-4A	Micro à main	1	0	Peut-être inop si un casque est utilisé
23-10-5A	Bouton de Manche Push To Talk	1	0	Peut-être inop si le micro à main est utilisé.
23-12-1	VHF Com	2	1	
23-40-1	Interphone Pilote	1	0	Peut-être inop si le haut-parleur est utilisé
ATA 24 Génération Electrique				
24-1*	Batterie	1	1	NOGO
24-2*	Alternateur	1	1	NOGO
24-3*	Charge alternateur	1	1	NOGO
24-4*	Indicateur Voltmètre	1	1	NOGO
ATA 25 Equipement				
25-1*	Détecteur Monoxyde	1	1	NOGO si la pastille est noire
25-11-1-2	Siège avant : réglage et verrouillage	2	1	Siège gauche : Peut-être inop si le siège est inoccupé et qu'un FI peut piloter de la place droite. Siège droit : Peut-être inop si le siège est inoccupé

25-11-1-4	Siège avant : ceinture	2	1	Siège gauche : Peut-être inop si siège inoccupé et qu'un FI peut piloter de la place droite. Siège droit : Peut-être inop si inoccupé
25-21-1	Siège arrière : ceinture	2	0	Peut-être inop si inoccupée
25-62-1A	Trousse de secours	1	1	NOGO
25-63-1B	Balise de détresse	1	0	Peut-être inop pendant maximum 6 vols ou 25 hdv (1 ^{ière} limite atteinte)
ATA 27 Commandes de vol				
27-1*	Voyant « volets sortis »	1	0	Vérifier visuellement la position « sortie » des volets
27-2*	Avertisseur de décrochage	1	1	NOGO
27-3*	Commande trim	1	1	NOGO
27-30-1A	Indicateur de Position Trim Profondeur	1	0	Peut-être inop si : (a) Le débattement du tab est vérifié visuellement sur toute la plage. (b) Le tab est positionné au neutre visuellement.
ATA 28 Carburant				
28-1*	Pompe électrique	1	1	NOGO
28-2*	Indicateur de Température	1	0	
28-3*	Bouchon de réservoir	-	-	NOGO
28-40-1	Jauge Réservoir	-	1	Au moins une jauge doit fonctionner. Le pilote doit être en mesure de connaître la quantité de carburant par un moyen fiable et s'assurer d'avoir la quantité de carburant réglementaire pour son vol.

ATA 32 Train d'atterrissage				
32-1*	Carénage de roue	3	0	Pour les trains principaux : Les 2 carènes de roue doivent être démontées (document DA3) et le supplément au manuel de vol 1002900/JAN2018 appliqué. Performances modifiées pour : Distance de décollage : +3% Vitesse de montée : -3% Vitesse de palier : -6%
32-40-1	Frein de parc	1	0	Peut-être inop si l'avion est calé au parking et les freins appliqués lors du roulage.
ATA 33 Eclairage				
33-1*	Test voyants	1	1	NOGO
33-10-1	Eclairage planche de bord	1	0 1	Jour : peut-être inop Nuit: peut-être inop partiellement si l'éclairage restant est suffisant pour éclairer les instruments. L'éclairage personnel (lampe de poche, frontale) n'est pas considéré comme éclairage restant.
33-41-1	Feux de navigation	1	0 1	Jour : peut-être inop Nuit : NOGO
33-42-1A	Feux anticollision	1	0 1	Jour : peut-être inop Nuit : NOGO
33-44-1	Feux d'atterrissage	1	0 1	Jour : peut-être inop Nuit : peut-être inop si le feu de roulage fonctionne
33-45*	Feux de roulage	1	0 1	Jour : peut-être inop Nuit : peut-être inop si le feu de d'atterrissage fonctionne.
ATA 34 Navigation				
34-10-1B	Anémomètre	1	1	NOGO
34-10-2C	Altimètre	-	1	Au moins 1 altimètre doit fonctionner

34-10-3-1	Indicateur de virage	1	0	Jour : peut-être inop 0 Nuit : peut-être inop si l'horizon artificiel fonctionne.
34-10-3-2B	Indicateur de dérapage (bille)	1	0 1	Jour : peut-être inop Nuit : NOGO
34-10-4B	Variomètre	1	0 1	Jour : peut-être inop Nuit : NOGO
34-20-1D	Directionnel	1	0 1	Jour : peut-être inop si vol en vue de la surface Nuit : NOGO
34-20-2F	Horizon artificiel	1	0 1	Jour : peut-être inop si vol en vue de la surface Nuit : NOGO
34-22-1A	Compas magnétique	1	0	Peut-être inop si le directionnel fonctionne et l'indication de cap peut être obtenu par une source alternative (GPS).
34-51-1B	GPS/VOR	-	-	Peut-être inop si non requis pour la navigation
34-54-1	Transpondeur	1	0	Peut-être inop si non requis dans l'espace aérien traversé
34-54-2	Report d'altitude du transpondeur	1	0	Peut-être inop si non requis dans l'espace aérien traversé
ATA 37 Dépression				
37-1*	Indicateur de dépression	1	0 1	Jour : peut-être inop si vol en vue de la surface (le fonctionnement du directionnel et de l'horizon artificiel peut être affecté). Nuit : NOGO
ATA 46 Système d'information				
46-20-3B	Prise chargement USB	-	0	Peut-être inop. Vérifier que la charge des équipements électroniques soit suffisante pour le vol

ATA 70 à 79 Moteur				
77-1*	Compte tours	1	1	NOGO
77-2*	Indicateur EGT (DR48)	1	0	
79-1*	Indicateur Pression d'huile	1	1	NOGO
79-2*	Voyant Pression d'huile	1	1	NOGO
79-3*	Indicateur de Température d'huile	1	1	NOGO